

Commentaires de M. Michel Benoit

Je me suis inscrit à l'avance pour faire mes commentaires lors de la consultation de la Commission de la Présidence.

Habitant loin ou près de l'Hôtel de Ville, plusieurs citoyens n'ont pas été capables de poser une question au Conseil Municipal en tenant compte des règles actuelles. On constate que c'est possible seulement en soirée le lundi.

La mobilisation de citoyens lors de dossiers litigieux complique l'opportunité de poser une question.

MES RECOMMANDATIONS

- s'assurer de permettre aux citoyens de pouvoir poser une question aux élus (répondre aux questions, ça fait partie de leur travail.... une fois par mois)
- s'assurer que des questions du public ayant trait à un dossier à l'ordre du jour soient traitées avant l'adoption du point
- maintenir le tirage au sort pour ceux qui veulent poser une question
- contrôler la durée de la longueur du préambule et de la question ainsi que la longueur de la réponse de l'élu
- limiter à 3 questions sur le même sujet, si plus de 3.... remise à la fin de la liste (pour des dossiers litigieux... le Président pourrait permettre 3 interventions pour et 3 contre)
- s'assurer d'avoir une période de questions (45 minutes + rajout de 15 minutes au besoin) à la première portion d'un Conseil (donc, le lundi après-midi) (un citoyen ne pourrait intervenir en après-midi et en soirée à moins que le temps permis ne soit pas écoulé)
- la période de questions du public se continuerait à 19 H. (les personnes n'ayant pas été capables de poser leur question dans les 60 premières minutes du début du Conseil pourront intervenir en priorité à 19 H.... on pourrait en limiter le nombre) on pourrait prolonger la période de questions jusqu'à 21 H.30
- permettre de débiter la période de questions avec 2 personnes à mobilité réduite (c'est déjà plus difficile de se déplacer et on devrait leur faciliter cette tâche)
- possibilité d'envoyer une question écrite (24 heures à l'avance) et le Président demanderait à l'élu concerné de répondre publiquement

CONCLUSION

Tout faire pour permettre aux citoyens d'être capable de poser une question aux élus

